

versants

REVUE SUISSE DES LITTÉRATURES ROMANES

Revue publiée sous les auspices du Collegium Romanicum
(Association des romanistes suisses)
avec le concours de l'Académie suisse
des sciences humaines et sociales

NUMÉRO 63:1 (FASCICULE FRANÇAIS)
2016

À QUOI BON L'ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATURE ?

Sous la direction d'Ursula Bähler et de Thomas Klinkert

SLATKINE
GENÈVE

Diffusion en France :
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR,
Paris

DOI 10.22015/V.RSLR/63.1.13



Soutenu par l'Académie suisse
des sciences humaines et sociales
www.assh.ch

© 2016. Éditions Slatkine, Genève.

www.slatkine.com

Reproduction et traduction, même partielles, interdites.

Tous droits réservés pour tous les pays.

ISBN 978-2-05-102789-2 ISBN 978-2-05-102792-2

ISSN 0256-9645

L'apport de l'orientalisme à l'enseignement de la littérature française : le point de vue d'un chercheur au CNRS

Les chercheurs au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), en France, ont la chance de pouvoir se consacrer à temps plein à la recherche. À ce statut est associée une idée répandue selon laquelle ils seraient déconnectés du monde de l'enseignement. Pourtant, nombre de chercheurs ont le souci de s'engager dans la transmission du savoir, que ce soit en dispensant des cours et des séminaires ou en encadrant des thèses et des mémoires. Ce type d'activités peut avoir lieu en France : les chercheurs au CNRS organisent souvent, seuls ou en collaboration, un séminaire de recherche, que ce soit dans le cadre de leur laboratoire (c'est en général ce qu'on appelle une unité mixte de recherche, une UMR, où collaborent des chercheurs du CNRS et des enseignants-chercheurs de l'Université), ou à l'extérieur de leur laboratoire, dans un établissement d'enseignement supérieur ; les chercheurs peuvent aussi dispenser des cours, souvent en lien avec leur spécialité. Ces activités sont bien sûr limitées en volume d'heures, sous peine de porter atteinte à la notion même de chercheur à temps plein. Au-delà de leurs activités en France, les chercheurs du CNRS sont aussi invités, parfois, dans des universités étrangères. En ce qui me concerne, j'ai donné des cours et des séminaires en France (Université Paris 3), en Suisse (Lausanne, Fribourg, Bâle) et en Allemagne (Siegen, Mannheim). En me basant sur ma propre expérience, je poserai donc la question de savoir quel rôle un chercheur au CNRS peut jouer, aujourd'hui, dans l'enseignement de la littérature française.

Qui dit « littérature française » est obligé, aujourd'hui, de préciser ce qu'il entend par *littérature*. Certes, cette notion tend à s'ouvrir, et c'est heureux, à des corpus longtemps considérés comme « illégitimes » : une récente séance du séminaire « Littérature et cosmopolitisme », que j'anime à l'ENS-Ulm avec trois collègues, a permis d'entendre l'intervention d'une spécialiste des littératures africaines d'expression française, Catherine Mazaure, parler d'une « littérature 'sans-papiers' », c'est-à-dire d'un corpus (beaucoup plus important qu'on ne pourrait le croire) constitué à la fois de récits rédigés par des migrants (parfois en situation

irrégulière) et de fictions narratives qui mettent en scène ces migrants. Le public était au rendez-vous, ayant compris l'intérêt et la nouveauté de ce type de textes, publiés par des maisons d'édition très diverses, parfois peu connues, mais parfois aussi bien établies, signe d'une conscience éditoriale émergente concernant les grands enjeux d'aujourd'hui liés à la mobilité, souvent contrainte, de millions d'individus.

Pendant longtemps, cependant, l'Université française, qui forme de futurs agrégés et certifiés, donc des étudiants qui se destinent à être professeurs dans le secondaire, a favorisé dans ses programmes d'enseignement un nombre limité d'œuvres et de « genres » littéraires. Il en est souvent résulté, pour ceux qui poursuivaient leurs études jusqu'au 3^e cycle, des thèses qui ont contribué au maintien d'un certain *canon* esthétique. En revanche, les chercheurs qui appartiennent à la section 35 du CNRS (celle où s'inscrivent les recherches en littérature), à l'intérieur de l'Institut National des Sciences Humaines et Sociales (INSHS), mettent l'accent sur des sources souvent plus diversifiées, liées à de vastes corpus (correspondances, articles de presse, récits de voyage, archives diverses, etc.) La recherche au CNRS valorise également la pratique de l'interdisciplinarité, en l'occurrence le dialogue de la littérature avec l'histoire de l'art ou la philosophie, voire, dans un geste d'ouverture vers d'autres instituts, avec des disciplines comme la médecine ou l'anthropologie, ce qui permet, du même coup, d'alimenter le débat sur une reconfiguration du « littéraire ».

Depuis quelques années, ce type d'écart entre l'Université et le CNRS s'est réduit, à la fois parce que la première s'est ouverte à des corpus et des approches relativement nouveaux, qui rencontrent un certain succès chez les étudiants (littérature francophone, études visuelles, *gender studies*...), d'autre part parce que le CNRS se pense lui-même, désormais, comme un établissement de recherche qui a vocation à construire des passerelles vers l'Université. Dans un contexte général qui reste certes préoccupant du fait des restrictions budgétaires, notamment en sciences humaines, la littérature française, comme discipline académique, peut avoir une chance non seulement de survivre, mais aussi de se renouveler en élargissant son périmètre et en faisant place à des questionnements ouverts sur notre monde. Les quelques pages qui suivent se veulent donc à la fois le témoignage et la réflexion d'un chercheur, spécialiste de l'orientalisme littéraire et du récit de voyage au XIX^e siècle, sur ses liens avec l'enseignement de la littérature.

J'ai enseigné entre 1995 et 2000 comme chargé de cours à l'Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle, à raison d'une séance de travaux dirigés (TD) de 2 heures par semaine destinés à des étudiants jusqu'au niveau de la licence. C'est pendant ces cinq années où j'ai pu enseigner, fût-ce de manière très ponctuelle, la littérature française des XIX^e et XX^e siècles, que j'ai commencé à apprendre ce métier. Dans ce cadre-là, où les programmes des séminaires de littérature française étaient déjà constitués, je n'avais pas à me poser la question du choix de mes sujets d'enseignement, lesquels ne coïncidaient pas, d'ailleurs, avec mes propres recherches au CNRS. Les orientations théoriques étaient variables, allant de la poétique des textes à des lectures historicisantes, en passant par l'histoire des idées et le rôle des mythes en littérature. Même si elles ne constituèrent qu'une petite partie de mon activité par rapport à mon temps de recherche, ces années d'enseignement comptèrent beaucoup dans ma formation : au-delà de l'apprentissage de quelques spécificités nationales, qui ont d'ailleurs leurs vertus structurantes, bien qu'elles aient été beaucoup critiquées (ainsi le fameux plan en trois parties de la dissertation...), j'ai pris conscience qu'un chercheur au CNRS pouvait aussi jouer un rôle dans l'enseignement, et même y apporter sa touche personnelle, par le regard spécifique qu'il peut porter sur les textes, notamment du fait de sa pratique de l'interdisciplinarité.

Après avoir soutenu une habilitation à diriger des recherches à Paris 3, puis être devenu directeur de recherche au CNRS, j'ai enseigné presque chaque année, de 2002 à 2015, dans plusieurs universités suisses (à Lausanne, à Fribourg, puis à Bâle). Dans ces cas, mon statut était différent de celui de simple vacataire que j'avais eu dans l'université française : en tant que professeur invité, j'avais une très grande liberté dans le choix de mes sujets d'enseignement, que j'ai souvent pu faire coïncider avec mes propres recherches (sur l'image de l'islam, sur les représentations littéraires de l'esclavage, sur la tradition du voyage en Orient...) – et mes recherches ont d'ailleurs profité, en retour, des nouveaux corpus que j'explorais avec mes étudiants : ainsi un séminaire sur *L'Usage du monde* (1963) de Nicolas Bouvier, à l'Université de Fribourg, m'a conduit à écrire plusieurs articles sur ce voyageur genevois, et, à travers lui, à m'intéresser également à la littérature viatique du XX^e siècle.

En quoi l'orientalisme littéraire, et l'approche d'une littérature ouverte sur son dehors qu'implique ce domaine, peuvent-ils intéresser aujourd'hui

les étudiants ? Depuis les années 1980, un débat, qui n'est pas clos (« C'est une histoire si européenne, finalement », dit avec clairvoyance le narrateur du dernier roman de Mathias Énard, à propos de l'Islam radical)¹ a émergé dans les sciences humaines, sur la représentation que « nous » (en Occident) avons de l'« Orient » (entendu essentiellement comme l'Orient dit arabo-islamique), grâce à l'ouvrage fondateur et volontiers polémique d'Edward Said, rapidement traduit de l'anglais, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*². Relire les récits de voyage français du XIX^e siècle avec les outils proposés par Said, c'est prendre conscience que la littérature fabrique et véhicule ce qu'il a appelé un « discours orientaliste », composé d'une série de stéréotypes souvent dévalorisants (« barbarie », « cruauté », « apathie », « incurie », etc.), régulièrement associés à l'empire ottoman, mais aussi à d'autres aires culturelles, stéréotypes qui ont contribué à légitimer une domination coloniale de la part de l'Europe, en particulier de la France et de l'Angleterre, grands rivaux pour la maîtrise de la Méditerranée depuis l'expédition de Bonaparte (1798-1801).

Traquer le « discours orientaliste », c'est aussi mettre la théorie à l'épreuve des textes, donc voir les limites de celle-ci, ou, si l'on préfère, s'interroger sur la capacité de la littérature elle-même à opposer une forme de *résistance* – un terme employé par Said, qui a lui-même apporté des nuances à sa théorie dans *Culture et impérialisme*³. C'est se demander par exemple, comme je l'ai fait dans des séminaires à Bâle et à Lausanne, dans quelle mesure les notes et les lettres écrites par Flaubert pendant son voyage en Orient (1849-1851) relèvent ou non de la stéréotypie orientaliste. Certes, le voyageur (qui n'est d'ailleurs pas encore le romancier célèbre qu'il deviendra avec *Madame Bovary*) cède parfois à l'imaginaire « orientaliste » d'un Orient de l'*excès*, terrain d'une sexualité démultipliée qui renvoie à vrai dire aussi bien à la possibilité de la polygamie dans l'islam qu'aux fantasmes occidentaux générés par les représentations (picturales ou textuelles) du harem. Flaubert est-il pour autant coupable de véhiculer une pensée de type colonialiste ? Rien ne l'indique, en tout cas, dans sa correspondance d'Égypte, dont il prédit par ailleurs à plusieurs reprises, dans ses lettres, qu'elle sera occupée dans peu de temps par l'Angleterre.

¹ Mathias Énard, *Boussole*, Arles, Actes Sud, 2015, p. 225.

² Edward W. Said, *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980.

³ Edward W. Said, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard, 2000.

En réalité, Flaubert ne cesse de se lamenter sur la perte du « vieil Orient » et de critiquer son européanisation en marche, depuis les *tanzimat*, les réformes que les sultans ont imposées au début du XIX^e siècle pour moderniser leur empire : « La civilisation européo-orientale que l'on a voulu plaquer sur le musulmanisme est une monstruosité »⁴, écrit-il à Frédéric Baudry dans une lettre de Beyrouth datée du 21 juillet 1850.

Et qu'en est-il de la vision flaubertienne de la femme orientale – une question qui permet de familiariser en même temps les étudiants avec une approche (issue de la critique anglo-saxonne) dite « intersectionnelle », en l'occurrence en croisant les études orientalistes et les études de genre ? Alors que Said fait de l'épisode où Flaubert raconte, dans ses notes⁵ sa nuit enflammée avec Kuchuk-Hanem, une prostituée d'Esheh, en Haute-Égypte, une sorte de métaphore exemplaire du regard dominateur que l'Occident porterait sur l'Orient, dès l'Introduction à *L'Orientalisme*, une lecture attentive révèle que les choses sont plus complexes que cela : s'il y a bel et bien, sa correspondance avec Louise Colet en fait foi, une misogynie de Flaubert, cette attitude, précisément, ne concerne pas que les Orientales – mais Kuchuk-Hanem, paradoxalement, semble faire exception à cette vision sexiste, et l'on a remarqué depuis longtemps que Flaubert n'est pas sans éprouver de la tendresse pour cette Orientale, une figure qu'il tend par ailleurs à mythifier dès le premier portrait en contre-plongée qu'il en donne, portrait qui refera surface, de manière métamorphosée, dans la fiction à venir, notamment lors de l'apparition de Salammbô face aux Mercenaires.

Approcher la littérature de cette façon-là, c'est-à-dire en ne se limitant pas, dans le cas de Flaubert, à l'œuvre du seul romancier, et en lui posant des questions qui renvoient à des problématiques actuelles, c'est ainsi introduire les étudiants à une réflexion qui porte tout à la fois sur l'ailleurs et sur nous-mêmes, sur notre propre façon de penser, sur le langage que nous employons pour parler des autres, sur notre propension à essentialiser l'« Orient », un terme par ailleurs flou, géographiquement comme conceptuellement. Mais c'est aussi reconnaître que certains auteurs nous aident à réfléchir de manière critique sur notre propre ethnocentrisme.

⁴ Gustave Flaubert, *Correspondance*, éd. Jean Bruneau et Yvan Leclerc, Paris, Gallimard, 1973, I, p. 654.

⁵ Gustave Flaubert, *Voyage en Orient, Œuvres complètes*, éd. Claudine Gothot-Mersch, Paris, Gallimard, 2013, II, pp. 659s.

Il est d'ailleurs remarquable que le *Dictionnaire des Idées reçues* (paru de manière posthume, en annexe à *Bouvard et Pécuchet*), soit mentionné pour la première fois, avec ce titre précis, dans une lettre de Flaubert à son ami Louis Bouilhet, datée de Damas, le 4 septembre 1850 : tout se passe comme si le voyage en Orient, ce parcours déjà fortement ritualisé au milieu du XIX^e siècle, donc générateur de nombreux *lieux communs*, suscitait aussi, chez le futur écrivain, un sentiment de culpabilité : plaisir de dire l'expérience viatique, mais aussi conscience du « déjà-dit », donc du risque de stéréotypie dès lors qu'on parle d'Orient : c'est toute la modernité de Flaubert qui nous fait signe ici. Il ne s'agit donc ni d'opposer un Flaubert qui serait « orientaliste » (au sens de Said) à un Flaubert qui entendrait tout au second degré, ni de séparer radicalement le jeune voyageur de l'homme de lettres établi, mais de comprendre qu'étudier un écrivain qui a voyagé rend nécessaire la prise en compte d'un certain nombre de textes non-fictionnels n'appartenant pas au canon littéraire.

Or proposer ce type de corpus à des étudiants en littérature française, en Suisse ou en France, n'est pas sans conséquence sur les programmes d'enseignement. Cette possibilité, aujourd'hui offerte, mais qui reste encore marginale, a elle-même une histoire, qui est celle d'une ouverture progressive de la « littérature » (trop longtemps réduite à la fiction) à ses « marges » (ici : les notes et les lettres de voyage), voire à son « dehors » (c'est-à-dire la culture, dont elle fait en réalité partie). Parler d'orientalisme littéraire dans un contexte académique plus ouvert, c'est aussi, en reliant le passé (des textes) au présent (de la lecture), une manière d'éclairer différemment notre propre rapport à l'Orient. S'il est vrai qu'il existe toujours des manifestations d'orientalisme au sens saïdien du terme, parfois jusque dans la bouche des écrivains contemporains les plus connus (pensons à Houellebecq assumant ouvertement son islamophobie dans un entretien au *Guardian*, publié le 6 septembre 2015, à la suite de la traduction anglaise de son dernier roman, *Soumission*), l'Orient et l'Occident n'ont pas toujours été pensés dans leur différence, voire dans leur opposition, mais aussi, le grand anthropologue Jack Goody nous le rappelait encore avec *Le Vol de l'histoire*, dans ce qui peut les relier, fût-ce de manière moins visible, sur la longue durée. Il faut même parler, avec Maxime Rodinson, d'une véritable *fascination de l'Islam* qui se traduit par exemple, au cours du siècle des Lumières, par le changement progressif de l'image de Mahomet, qui passe du statut d'« imposteur » à celui de

législateur. Et j'ajoute que nombre de voyageurs européens, à l'époque romantique, virent dans le Bédouin une figure idéale sur laquelle ils projetèrent un véritable mythe de la liberté nomade. En ce début de XXI^e siècle où les fossés se creusent, n'est-il pas temps de rappeler que l'imaginaire orientaliste a aussi pu avoir des vertus universalisantes ? Il y a là, sans doute, un espace de débat qui peut réunir enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants.

Ce type d'enseignement ouvert sur l'histoire de la culture implique une approche à la fois interdisciplinaire et pluriséculaire. Ce n'est bien entendu pas la seule manière d'intéresser à la littérature française un public étudiant jugé parfois volatile, mais c'est une façon de contextualiser celle-ci en la rattachant à des enjeux contemporains qui sont plus déterminants que jamais. Il est non seulement important de pouvoir discuter des représentations « orientalistes » dans le milieu de la recherche, mais il me paraît également capital d'interroger, dans le cadre universitaire, les textes littéraires sous l'angle de leurs enjeux idéologiques et culturels.

Au-delà de la littérature française, la question des représentations « orientalistes » ouvre sur d'autres littératures occidentales, donc sur une perspective comparatiste. Par ailleurs, certains historiens nous ont incités, ces dernières années, à dépasser des modèles interprétatifs eurocentriques et projectifs en promouvant des notions comme celles d'« histoire connectée » (Sanjay Subrahmanyam) ou d'« histoire à parts égales » (Romain Bertrand), ce qui rend souhaitable, si l'on revient à la question de l'orientalisme, d'aller au-delà de l'étude d'un discours occidental (notamment celui de la tradition viatique) pour s'interroger, à partir de sources orientales, sur des effets de réception, sur des regards parfois différents, sur des contre-discours, etc. – on peut penser aux récits de voyageurs égyptiens en France au XIX^e siècle, tel celui d'Ahmed Zaki⁶, qui visita Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. On dira qu'un tel élargissement du corpus dans le cadre universitaire impliquerait des compétences linguistiques multiples, ce qui aurait quelque chose d'utopique pour tout le monde – sauf à réformer l'Université. Mais peut-être est-ce déjà ce qu'elle fait : il n'y a pas que le modèle des *global studies* qui soit disponible pour repenser notre lien à la littérature comme mise en relation d'espaces

⁶ Ahmad Zaki, *L'univers à Paris 1900 : Un lettré égyptien à l'Exposition universelle de 1900*, éd. Mercedes Volait, trad. Randa Sabry, Paris, Norma, 2015.

et de langues multiples, sachant, par ailleurs, que le public étudiant est lui-même de plus en plus diversifié en terme de provenance.

C'est en tout cas vers un désenclavement de la littérature française qu'il faut aller si l'on veut répondre aux attentes d'étudiants qui font eux-mêmes partie d'un monde en pleine mutation, avec des mobilités de plus en plus importantes – un monde dont ils cherchent à comprendre les enjeux par des textes et des outils qui puissent être mis en relation avec leurs propres préoccupations. Moyennant cette ouverture académique de la littérature (française) à ce qui a longtemps été considéré comme ses marges, voire comme son dehors, je ne vois pas de raison d'être pessimiste quant à l'avenir de cette discipline, qui a tout intérêt à accepter de se « mélanger » à d'autres disciplines (dont le périmètre change également) pour mieux assurer ses chances de survie. Les chercheurs peuvent assurément contribuer à accompagner ce mouvement.

Sarga MOUSSA
CNRS, Université Paris 3, UMR THALIM